

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [11]

Rubrik: Nouvelles de Suisse

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Nouvelles de l'Alliance

Egalité de salaire entre homme et femme

L'ASF publie en version juxta allemand et français le texte intégral de l'arrêt « Loup » du Tribunal fédéral. Par cette publication, l'Alliance espère apporter une pierre à la construction de l'égalité juridique de l'homme et de la femme en Suisse et faire œuvre d'instruction civique en montrant comment fonctionnent nos institutions démocratiques suisses et en particulier comment la justice est rendue.

La première monographie de la conseillère en planning familial

Après le refus par le peuple de la solution du délai et de la loi fédérale sur la protection de la grossesse, il est essentiel que les femmes n'abandonnent pas le sujet et que les cantons ou les communes développent les centres de planning familial. Mais il faut des personnes formées et qualifiées pour « conseiller ». Etre mère de famille ne suffit pas comme le prétendent, hélas, encore certains hommes politiques. Femmes Suisses, avec la collaboration de l'Alliance et du Centre de documentation romand de l'Association suisse d'orientation scolaire et professionnelle, publie la première monographie de la conseillère en planning familial, profession nouvelle dont la formation s'ébauche en Suisse romande et qui n'existe pas encore en Suisse alémanique.

Le régime pénitentiaire féminin en Suisse

La Commission fédérale pour les questions féminines va rendre publique, lors d'une conférence de presse le 21 novembre, une étude très fouillée sur la situation de la femme dans les pénitenciers suisses. Cette étude est la suite officielle donnée à la pétition adressée au Conseil fédéral par de nombreuses prisonnières de Hindelbank, il y a plus d'une année.

Quelques-unes ont été choquées

Dans le nouvel agenda de la Femme suisse, quelques dessins ont choqué... parce que trop osés, comme, par exemple: la femme potiche, nue sur la cheminée (oh! très correcte!), alors que la femme boniche ôte la poussière. La crèche où l'âne et le bœuf s'écrient: « C'est une fille ». La secrétaire-mère de famille-nettoyeuse, dont le jean n'est pas fermé complètement jusqu'à la ceinture. Cela a choqué certaines, surtout outre-Sarine. Alors, Romandes, demandez l'Agenda de l'ASF dans les kiosques et faites-nous part de vos impressions.

Agenda 79, case postale 302, 1211 Genève 25.

La commission fédérale pour les questions féminines à la TV romande

Jeudi 30 novembre à 17h.20, dans l'émission La Burette, Mme Jacqueline Berenstein-Wavre, vice-présidente de la commission, et M. Alfred Oggier, vice-directeur de l'Union suisse des arts et métiers, membre de la commission, s'affronteront au sujet de la place de la femme dans notre société et du rôle de la commission fédérale. Peut-on être conservateur et féministe?

Nouvelles de Suisse

Femmes étrangères - femmes suisses pour le dialogue et la solidarité

Le 21 janvier 1978, plus de 200 femmes de Suisse romande, de toutes les nationalités, s'étaient réunies à Lausanne, pour examiner les problèmes des étrangères dans notre pays. Journée d'échanges, organisée par le Centre de liaison des associations féminines vaudoises à la suite de laquelle des commissions se sont créées pour étudier en plus petits groupes certains sujets.

Le 30 septembre, un bon cinquième des femmes présentes en janvier, se retrouvaient à l'hôtel Mirabeau, pour faire le point. Jacqueline Vouga, nouvelle présidente du Centre de liaison, et Mary-Helen Chatwin, de l'assoc. des Mères-chefs de famille, donnèrent la parole aux 7 commissions de travail. Plutôt que de résumer imparfaitement les rapports abondants de chaque commission, de transcrire les inquiétudes et problèmes qui revenaient dans chacun de ces rapports, nous présentons une liste des vœux émis en fin de journée, ainsi que des décisions prises.

Vœux

Les femmes étrangères et suisses réunies le 30 septembre souhaitaient:

- que les centres de «retravail» et de recyclage féminins accueillent les femmes étrangères
- que le Centre «Contact» empoigne le problème des conditions de travail de la femme étrangère

APPEL: on cherche au moins 3 personnes intéressées par le sujet pour créer une commission de travail.

- que le Département de l'instruction publique s'occupe du problème des congés imprévus dans les écoles et recommande l'admission dans les commissions scolaires, à titre consultatif, de représentants de groupes d'étrangers (certaines communes l'ont fait et s'en trouvent bien)
- que l'on trouve des bénévoles pour assumer l'accueil au futur Centre femmes étrangères - femmes suisses.

APPEL: on cherche personnes polyglottes disposées à consacrer quelques heures à femmes ignorant notre langue.

- que toutes les associations féminines étudient soigneusement la Loi sur l'asile politique et le projet de loi fédérale sur les étrangers; qu'elles fassent ensuite tout ce qu'elles peuvent pour en faire supprimer les conséquences et les injustices.
- que l'on s'adresse à Mme Tissot ou à un centre «Contact» (existe dans 10 villes romandes) pour tout problème concernant l'école.

ADRESSES:

Maria-Pia Tissot, Caritas Vaud, Milieu 26, 1400 Yverdon.
«CONTACT», Fraternité, case post. 190, 1000 Lausanne 17.

Décisions

Les femmes étrangères et suisses réunies le 30 septembre décident:

- d'appuyer la création d'un «Centre femmes étrangères-femmes suisses» qui se veut lieu d'accueil et poste d'aiguillage pour toute femme sans relation dans notre pays.

APPEL: On cherche locaux, argent et bénévoles pour ce futur centre. Adresse: Marguerite Ruiz, Riant-Mont 10, 1004 Lausanne.

- d'appuyer le groupe «Crèche» de Renens en écrivant aux autorités communales: il n'existe pas de crèche dans l'ouest lausannois, cette lacune doit être comblée le plus rapidement possible.
- de faire une synthèse des informations nécessaires à une étrangère débarquant dans notre pays. Une commission s'en chargera jusqu'à la prochaine réunion qui aura lieu le 28 avril 1979.

S. Chapuis